

LA COMMISSION EXÉCUTIVE DU 25 JANVIER CONSTITUE DES GROUPES DE TRAVAIL

La Commission exécutive s'est réunie à l'Assemblée nationale pour la première fois le 25 Janvier, en présence de Jean-Pierre Raffarin, Michel Barnier, Dominique Bussereau et d'une trentaine de parlementaires.

Elle décidait de former plusieurs groupes de travail, chacun étant animé par un parlementaire, et centré autour d'un thème majeur :

" les institutions ", avec Marc Laffineur

" la plate-forme de valeurs ", avec Dominique Dord

" la relance de l'Europe ", avec Pierre Lequiller

" les mesures à effet de levier ", avec Luc Chatel.

Un groupe sur les grandes réformes structurelles sera mis en place lors du prochain séminaire de la Commission exécutive qui se tiendra le 12 Mars.

A noter aussi le lancement de 10 clubs locaux : dans les Yvelines (2 clubs), la Vienne, le Val-de-Marne (2 clubs), le Val d'Oise, l'Indre, en Seine-Maritime, en Charente-Maritime et à Paris.

LES CLUBS LOCAUX SE RÉUNISSENT

Le 23 janvier à Poitiers, Olivier Chartier, responsable du Club de la Vienne, réunissait 250 personnes pour fêter la nouvelle année autour d'une traditionnelle galette des rois ; ce fut l'occasion de présenter l'action de Dialogue & Initiative au niveau local et au niveau national. Etaient présents Alain Fouché, Président du Conseil Général de la Vienne, Jean-Yves Chamard, député de la

Vienne ainsi que de nombreux acteurs de la société civile locale.

Le 31 janvier, un dîner débat était organisé à Versailles par Valérie Péresse, député des Yvelines. Parmi les participants, figuraient de nombreux élus locaux. Jean-Pierre Raffarin présentait Dialogue & Initiative devant plus de 200 personnes et répondait aux questions soutenues de l'assistance. ■

CONFIDENTIEL

Animé par François Cornut-Gentille, député de Haute-Marne, le Club de la Boussole qui rassemble une quarantaine de députés proches d'Alain Juppé, vient d'analyser la motion de synthèse adoptée par le Parti Socialiste au congrès du Mans.

Cette analyse reprend point par point la motion, et démontre avec des exemples indiscutables, ses limites et ses contradictions en dénonçant le double langage des principaux leaders du PS.

Un point parmi d'autres : la motion défend la réduction du temps de travail alors qu'en 2002, Ségolène Royal déclarait

" les 35 heures ont dégradé encore un peu plus les conditions de travail du monde salarié défavorisé ". (Le Monde, 22 mai 2002)

Contact : fcornut-gentille@assemblee-nationale.fr

Le 6 février, Dominique Perben, accompagné d'une délégation de chefs d'entreprises, s'est rendu à la Nouvelle-Orléans dévastée l'été dernier par des cyclones. Ce déplacement a permis de nouer des contacts entre les autorités locales et des entreprises françaises de construction. Le ministre Dominique Perben a également rencontré la communauté française à New York et son homologue américain, Mr Mineta, à Washington. ■

LES RENDEZ-VOUS

Jean-Pierre Raffarin sera l'invité de plusieurs clubs locaux de Dialogue & Initiative :

● **17 février**, débat à Saint-Amand-Montrond (Cher) à 18h30, à l'invitation de Serge Vinçon, sénateur et Président de la Commission des affaires étrangères et de la défense. (contact : M. Serge Vinçon, 01.42.34.28.78).

● **23 mars**, débat à Poitiers avec Nathalie Kosciusko-Morizet (contact : Olivier Chartier, 06.07.41.94.47)

● **24 mars**, débat à Royan à l'invitation de Dominique Bussereau. (contact : Martine Vedrenne, 05.46.06.17.80) ■

Dialogue - Responsable de publication : Axel Poniatowski, Assemblée nationale, 126 rue de l'Université, 75355 Paris

Contact : Fabien Simon, f.simon@voila.fr, www.dialogue-initiative.com



BULLETIN D'ADHESION 2006

NOM : Prénom :
 Adresse :
 Commune : C.P. :
 Tél : Portable : Courriel :
 Profession : Membre d'un parti politique :
 Centres d'intérêt :

Souhaite adhérer

Cotisation : 10 € (étudiant, sans emploi)

Souhaite renouveler mon adhésion à D&I

20 €

Cotisation de soutien : _____ €

Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de l' " ANFDI " (Association Nationale de Financement de Dialogue et Initiative). Vous recevrez un reçu fiscal permettant de déduire de vos impôts, 66% de la somme versée.

Date et signature

A renvoyer à : Axel Poniatowski/Bureau 6004
 Assemblée Nationale
 126, rue de l'Université
 75355 PARIS Cedex



Une réflexion d'avenir

Fidèle à sa vocation, notre mouvement souhaite mobiliser pour 2007 la société civile afin de travailler sur les idées et les projets qui nous permettront de répondre aux attentes de nos concitoyens.

Chaque jour, j'entends des entrepreneurs, des artisans, des jeunes, des femmes actives ... qui souhaitent participer au débat, donner leur avis, proposer des idées nouvelles. A tous ceux-là, je dis qu'il est temps de se rassembler pour partager nos expériences.

Il s'agit d'abord, en effet, de tirer toutes les leçons de ce premier quinquennat pour préparer, puis réussir le prochain.

Comment mieux s'adapter à l'accélération du temps politique ?

Quelle est la bonne façon de mener des réformes au regard des réussites et des difficultés rencontrées par celles engagées depuis 2002 ?

Quelles sont les priorités de l'action pour la France à l'horizon de 2012 ?

Quel est le sens à donner à notre humanisme au début de ce siècle nouveau ?

Notre expérience, celle de toute la majorité, doit être mobilisée pour bâtir le projet 2007 de l'UMP. Nous participerons à ce travail dans l'union, sans exclusive grâce à nos débats au niveau local et national.

Puisque l'UMP, notre parti, a décidé de ne soutenir qu'un candidat en 2007, travaillons ensemble pour que le meilleur candidat porte le meilleur projet au meilleur moment.

Jean-Pierre Raffarin

" DIALOGUE " ?

C'est le titre de la lettre bimestrielle éditée par Dialogue & Initiative et distribuée à tous ses adhérents, aux parlementaires UMP, aux sympathisants. Elle se veut un lien, un trait d'union entre tous ceux qui veulent réfléchir aux enjeux de demain, autour de Jean-Pierre Raffarin et de son équipe. " Dialogue " relaiera l'information, la réflexion.

Parmi les rubriques récurrentes, vous trouverez, entre autres, un dossier sur un thème phare, une interview d'un responsable de D&I, des brèves, des nouvelles des Clubs locaux.
En voici le premier numéro.

FOCUS

LE LOGEMENT DOIT-IL DEMEURER UNE PRIORITÉ ?

Depuis des années, le problème du logement est lancinant pour nombre de Français. Les gouvernements successifs de Jean-Pierre Raffarin ont beaucoup œuvré dans ce domaine et l'actuel gouvernement vient d'adopter un plan de grande envergure. Mais dans un contexte social et économique fragilisé, face à une question demeurée douloureuse, la question se pose : comment faire mieux ? Faire plus, ou faire autrement ?

Les députés élus dans des circonscriptions fortement urbanisées le savent bien... Lors des permanences qui leur permettent d'aller à la rencontre de leurs électeurs, la proportion de dossiers sur le thème " logement " est très élevée - un sur deux, un sur trois... Face à cette réalité, on ne peut nier l'évidence : beaucoup a été fait, mais les attentes restent fortes.

Des dispositifs ambitieux déjà mis en place

Pour rattraper les retards accumulés dans ce domaine sous les législatures antérieures, les gouvernements Raffarin sont intervenus sur les différents maillons de la chaîne logement.

Ainsi la loi d'orientation pour la ville et la rénovation urbaine du 1er août 2003 engageait un vaste programme de rénovation urbaine, afin de renforcer la mixité sociale et veiller au développement durable des quartiers. Ce programme prévoit qu'entre 2004 et 2011, 250 000 logements locatifs sociaux auront été détruits et reconstruits, 400 000 autres réhabilités. Ce programme de rénovation a été prolongé jusqu'en 2013 pour accroître le nombre de logements concernés.

Votée en janvier 2005, la loi de programmation pour la cohésion sociale, dans son volet " logement ", prévoit en outre, la réalisation sur 5 ans de 500 000 logements locatifs sociaux – soit un doublement par rapport à la période 1997-2002, la construction de 200 000 logements locatifs privés à loyers maîtrisés et la remise sur le marché de 100 000 logements vacants grâce à l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat).

Mentionnons aussi entre autres mesures, le développement du prêt à taux zéro, la maison à 100 000 euros, l'augmen-

**Un programme de
500 000
logements locatifs
sur 5 ans**

suite p. 2



tation du nombre de places d'hébergement d'urgence, la lutte contre l'habitat insalubre. Et sur le plan fiscal, la mise en place des OPCI - Organisme de Placement Collectif en Immobilier -, et la réforme de la fiscalité des plus values immobilières favoriseront l'investissement dans le logement, et donc stimuleront l'offre.

Le gouvernement Villepin a élaboré un plan national venant compléter ces diverses actions, afin d'accroître l'offre de logements. C'est l'objectif prioritaire du " *Projet de loi portant engagement national pour le logement* ", discuté au Parlement en ce début d'année ; il vise à mobiliser la ressource foncière, à encourager les maires à construire, à développer l'offre de logement locatif social et relancer le logement intermédiaire, à lutter davantage contre l'insalubrité et la vacance, à renforcer l'accès de tous au logement.

Nul doute que les avancées ont été nombreuses et fortes.

Demeurent néanmoins quelques facteurs non maîtrisés, non maîtrisables...

Malgré les efforts soutenus et volontaristes des gouvernements depuis 2002, le chiffre de 1 million de logements locatifs manquants est souvent avancé. Cette situation pénalise de nombreuses catégories sociales, car ces logements ne sont pas seulement destinés aux populations assistées. Facteur aggravant, la flambée des prix de l'immobilier, en région parisienne comme en province, transforme en véritable parcours du combattant la quête d'un logement, pour qui veut acheter ou même louer un logement. Une course souvent perdue d'avance. La population concernée par le logement social s'est donc accrue, incluant désormais ceux dont les revenus sont tout simplement insuffisants pour accéder à un logement dans des conditions classiques. Parmi eux notamment les jeunes, les veuves et les foyers dont le

parcours professionnel ou personnel a été bousculé.

A cet égard, quelques chiffres sont révélateurs : le logement représentait 15% des dépenses d'un foyer français dans les années 1980 ; il atteint aujourd'hui 20% et parfois même 40% pour les foyers à revenus modestes.

La loi SRU est appliquée de façon variable... Si certaines communes, concernées par la loi SRU, refusent d'appliquer la mixité sociale à hauteur des 20% demandés, d'autres au contraire pèchent par excès inverse et atteignent parfois des taux de 40%, voire même de 50%. Les unes comme les autres aggravent le problème du logement, puisque les premières n'offrent pas assez de logements locatifs, les secondes, par leur taux excessif, deviennent des mines de problèmes et de tensions.

En 2005, seulement 56% des Français sont propriétaires de leur logement

Ne négligeons pas le facteur humain : les Français, et c'est une aspiration on ne peut plus légitime, veulent vivre dans un habitat décent, et si possible en devenir propriétaire. Comment mieux les y aider ?

Aujourd'hui, seulement 56% des Français sont propriétaires de leur logement, contre 69% des Américains, 70% des Britanniques, 82% des Espagnols.

Et puis la France est-elle bien outillée en matière de code de l'urbanisme ? Ne mériterait-il pas d'être simplifié ? La décentralisation, en matière de permis de construire, donne-t-elle les résultats espérés ?

Donc la question se pose...

Le " *Projet de loi portant engagement national sur le logement* " portera nécessairement des fruits. Mais ils sont aujourd'hui difficiles à évaluer, qu'il s'agisse de calendrier ou d'impact.

Alors, la question du logement doit-elle figurer parmi les grands thèmes de réflexion de Dialogue & Initiative, pendant cette montée vers les échéances électorales de 2007 ? Le débat est ouvert... ■

L'INTERVIEW

Gilles Carrez : " La France ne compte pas assez de ménages propriétaires de leur logement "



D&I : Le marché de l'immobilier est tendu. Comment expliquez-vous cette situation qui perdure ?

Le marché de l'immobilier n'est pas homogène. Il est sous forte tension dans certaines grandes agglomérations ou zones littorales, où l'insuffisance de l'offre foncière, conjuguée à une réglementation complexe et malthusienne provoque, face à une demande soutenue, des hausses de prix et de loyers préoccupantes. La politique du logement doit être globale et ne négliger aucun segment pour favoriser la fluidité des parcours résidentiels : logements aidés et non aidés, locatif ou accession, collectif ou individuel. Il faut sans cesse rappeler qu'une politique du logement efficace et équilibrée ne peut se résumer au seul locatif social. Notre majorité doit insister davantage sur l'accession à la propriété et se fixer des objectifs, car, en comparaison de la plupart des autres pays européens, la France ne compte pas assez de ménages propriétaires de leur logement.

D&I : Quelles sont les mesures concrètes que vous préconisez ?

Les incitations fiscales sont importantes, mais il faut veiller, en secteur tendu, où l'offre est faible, à ce qu'elles ne contribuent pas à alimenter la hausse des prix. La politique d'offre foncière, d'ouverture de nouveaux secteurs à l'aménagement urbain me paraît primordiale en zone tendue. Et les réglementations excessivement rigides doivent être assouplies. Je pense que la loi SRU devrait être réformée dans sa partie " urbanisme " mais aussi dans les relations inutilement coercitives qu'elle instaure avec certaines villes. Une bonne politique du logement passe par une démarche contractuelle, tant les intervenants publics sont nombreux : communes pour l'urbanisme, Etat, régions ou départements pour les financements. Enfin, au plan fiscal, devrait être étudiée la possibilité de sortie en capital des PERP - Plan Epargne Retraite Populaire - au titre de l'accession à la propriété de la résidence principale. ■

Gilles Carrez est député du Val-de-Marne, maire du Perreux-sur-Marne, rapporteur général du budget.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 DÉCEMBRE 2005 DONNE UN NOUVEAU DÉPART À D&I

Une salle comble pour cette assemblée générale de Dialogue & Initiative ; en voici les temps forts en quelques flashes.

Dominique Perben, président sortant, ouvrait l'Assemblée en rappelant les principes et les enjeux de D&I : animer, par les travaux du Club, la réflexion politique sur les grands sujets d'actualité, dans le cadre de l'action gouvernementale et de l'UMP. L'oeuvre de Jean-Pierre Raffarin pendant ses trois années au Gouvernement, durant lesquelles il a mené des réformes essentielles, a été ensuite saluée par Thierry Breton, ministre de l'économie et des finances, qui rejoint le Club.

D&I s'est révélé fort utile entre 2002 et 2004 ; ainsi les rapports sur la laïcité, la mondialisation et la valeur " travail " ont épaulé fortement les décisions gouvernementales. Par ailleurs, le Club s'est beaucoup impliqué dans la campagne en faveur du OUI, lors du référendum sur le traité constitutionnel européen.

Estimant qu'il est fondamental de faire vivre D&I, club apporteur d'idées, Thierry Breton explicitait le problème de la dette publique française. A l'occasion de l'analyse de cette dette, l'impact effarant des erreurs économiques commises depuis 25 ans apparaît nettement. Ainsi l'abaissement de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans, allant à contresens de l'évolution démographique, les 35 heures, de même que l'embauche de 300 000 fonctionnaires entre 1981 et 2000, ont généré une dette colossale de 1 200 milliards d'euros ; la France ne disposait pas des ressources suffisantes pour financer de telles mesures, si généreuses soient-elles...

En tant que trésorier, Bernard Deflesselles présentait le rapport financier, avec les principaux postes de dépenses en 2004 - mise en oeuvre d'outils de communication tels que site Internet, blog du Oui, organisation d'événements, production du livre " Bilan du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin ". Il a rappelé à cet égard que 80% du programme annoncé en 2002 a été réalisé.

D&I, dont l'organisation était présentée par Axel Poniatowski, secrétaire général, s'articule autour d'une commission exécutive composée de 70 parlementaires et ministres, de plusieurs groupes de travail et d'une quarantaine de Clubs locaux. Ces clubs locaux, animés par des personnalités différentes, ont leur vie propre et apportent aussi leur contribution sur les grands sujets transmis par les groupes de travail.

Après l'approbation du rapport moral et financier, Jean-Pierre Raffarin était élu président de Dialogue et Initiative, au milieu de vifs applaudissements. Insistant sur l'absolue nécessité de travailler dans un climat d'union, il définissait précisément le

rôle imparti à D&I pour les mois précédant les élections de 2007. Le début de la République quinquennale a changé beaucoup de choses. Cette accélération de la vie politique doit être prise en compte, avec ses succès et ses échecs ; le Gouvernement et le Parlement disposant de peu de temps devant eux, il faut conduire le débat en amont.



Le but est d'alimenter la réflexion sur les apports à faire au futur candidat unique soutenu par l'UMP, pour le faire gagner en 2007. Le retour des socialistes " remettrait la voiture France à l'envers " et les années suivantes seraient alors pour la France une période d'affaiblissement. Telle est donc la mission confiée à D&I : apporter à ce candidat quelques grands projets de réformes, prêts à mettre en oeuvre.

De la qualité du débat, de la finalisation des projets, dépendront la victoire et la qualité de la gestion, une fois la victoire acquise. Certains disent que c'est l'administration qui gouverne... mais c'est parce que le politique n'a fourni que des idées générales. Celui-ci doit donc, au cours du débat politique, expliciter les actions prévues et avoir toujours en tête une optique pragmatique, opérationnelle, pour pouvoir ensuite gouverner. Il faut comprendre que ce n'est pas avec des concepts mais avec des réformes, que l'on peut gouverner.

Les thèmes essentiels sur lesquels se penchera D&I ? Entre autres, l'Europe, les institutions, les mesures à effet de leviers... autant de sujets sur lesquels il faut repartir avec une grande ambition.

Et Jean-Pierre Raffarin de conclure : " *sachons aimer notre pays, sachons être fiers de la France, comme par exemple, les Américains le sont de leur bannière étoilée* ".

Dialogue & Initiative, autour de Jean-Pierre Raffarin, a bien pris un nouvel essor. Objectif : 2007 !

suite p. 4

ILS ONT DIT

Michel Barnier : " *Ce qu'a fait Ariel Sharon pendant sa dernière année, c'est à l'échelle d'Israël un travail politique incroyable et extraordinaire* ". (La Croix, 12/01/06)

Jacques Barrot : " *Il faut une concurrence régulée. La directive " services " telle qu'elle émane des débats parlementaires a été recentrée sur la liberté d'installation dans l'Union et équilibrée pour la prestation de services à distance, le cœur de la difficulté* ". (La Voix du Nord, 19/01/06)

Dominique Bussereau : " *Il y a trop d'accidents du travail en mer et trop de marins qui meurent dans ces conditions ;*

notre pays a payé un tribut épouvantable depuis quelques années ". (AFP, 17/01/06)

Thierry Breton : " *De nouveaux chemins de croissance s'ouvrent à la France et à l'Europe. La résignation n'est, pour moi, pas de mise* ". (Le Monde, 18/01/06)

Dominique Perben : " *Développer un vrai service minimum garanti [...] en cas de grève dans les transports. C'est un défi que nous allons relever [...]. Il en va à la fois de l'intérêt des usagers, des grandes entreprises, des salariés et d'un syndicalisme moderne à la française* ". (Les Echos, 12/01/06) ■